

PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEILS DE LOISIRS FAUBOURG &
MOUTON

1 bis plan du moulin 39200 SAINT CLAUDE
Cité de Mouton 39200 SAINT CLAUDE



2024-2025

Réalisé par l'équipe d'animation

SOMMAIRE

- Introduction	p2
- Intentions Educatives Ville de SAINT-CLAUDE	p2
- Recommandations besoins 2-6 ans	p3
- Intentions Educatives et Pédagogiques de l'Accueil de Loisirs	p4
- Objectifs de l'équipe d'animations	p4
- Développements objectifs généraux	p5
- Identité de la structure	p7
- Projet de fonctionnement	p8
- Rôles directeurs, animateurs et ambiance	p12
- Annexes : bilan d'évaluation	p16

INTRODUCTION :

Suite à la fusion des accueils de loisirs de Mouton et Faubourg, les maternelles sont accueillies à Faubourg en périscolaire : le matin de 7h00 à 8h10 et reconduits à la maternelle.

Le soir, ils reviennent à l'accueil de loisirs du Faubourg de 16h20 à 18h30.

La pause méridienne s'effectue sur le site de Mouton afin de respecter le rythme de l'enfant.

INTENTIONS EDUCATIVES DE LA VILLE DE ST CLAUDE :

Pour développer leurs actions et mettre en œuvre les activités nécessaires, les services municipaux doivent pouvoir s'appuyer sur les grandes orientations définies par la municipalité.

Le Projet Éducatif de la ville, tel qu'il est proposé, exprime la volonté municipale en matière de Politique Educative. Il précise un ensemble d'objectifs intentionnels à plus ou moins long terme, duquel découleront des plans d'actions opérationnelles élaborées sous la forme de Projets Pédagogiques adaptés aux problématiques des tranches d'âges concernées, avec la perspective d'atteindre les résultats recherchés.

Le public visé est celui de la jeunesse de 3 mois à 18 ans et de leur famille.

La ville de Saint-Claude souhaite contribuer à l'éducation des citoyens de demain par la mobilisation de ses services dans la mise en œuvre d'un Projet Educatif. La municipalité affiche sa volonté en créant les conditions d'appropriation de valeurs fondamentales qui reposent sur le « RESPECT », impliquant les valeurs républicaines « Liberté, Égalité, Fraternité » et les principes de Laïcité et de Citoyenneté.

Le Projet Educatif s'appuie sur les droits de l'enfant. Il est avant tout un projet d'équipe, établi pour servir de table d'orientation à l'ensemble des professionnels de l'enfance. Il s'appuie sur des savoirs et des valeurs, il est au service de la qualité de l'accueil des enfants.

Une valeur est une représentation synthétique des convictions et comportements qu'un individu (ou groupe d'individus) considère comme important.

Pour chaque enfant accueilli, l'ensemble du Projet Educatif repose sur le respect de l'individualité au sein de la collectivité.

Le Projet Educatif et les Projets Pédagogiques font partie des obligations légales que doit respecter toute structure organisant un Accueil de Loisirs (AL) déclaré. Le Projet Educatif traduit les priorités et les principes fixés par l'organisateur des Accueils de Loisirs. Il permet aux directeurs de ces Accueils de connaître les grandes lignes de ce qu'ils doivent faire et les moyens qui seront mis à leur disposition pour y parvenir.

RECOMMANDATIONS SUR LES BESOINS FONDAMENTAUX DES ENFANTS DE

2 A 6 ANS :

- L'enfant, dans sa vie quotidienne, dépense trois types d'énergie :
- L'énergie physique, affective et intellectuelle. Il doit compenser ses énergies par des apports qu'il trouvera dans la nourriture, le sommeil et le plaisir de vivre. Alors il convient d'être particulièrement vigilant sur l'accueil des enfants de 2 à 6 ans. A cet âge, l'enfant présente des réticences à tout ce qui est nouveau. La situation de groupe et le fait d'être hors de la cellule familiale peuvent l'encourager à les dépasser.
- Il devra donc trouver de nouveaux repères dans les personnes, dans le temps et dans les modalités de déroulement de la journée de l'accueil.

BESOINS PHYSIOLOGIQUES

- Hygiène alimentaire, repas équilibrés, variés, à heures régulières.
- Sommeil donc besoin de repos (sieste), se ressourcer. Besoin de détente, de rêver dans le calme et la sérénité afin de se recentrer.
- D'être tout simplement, hors champ du faire et de la performance.
- Activités physiques et corporelles

BESOINS AFFECTIFS

- Être reconnu et entendu, l'enfant a besoin de bienveillance.
- Se sentir protégé, être sécurisé pour évoluer et vivre en collectivité, besoin aussi d'être responsabilisé.
- Pouvoir compter sur les adultes, qui doivent respecter et faire respecter les règles, donc besoin de repères.

BESOINS INTELLECTUELS

- Comprendre, observer, toucher, copier, sentir, voir, rêver, se découvrir des capacités, inventer, créer.
- Sortir des sentiers battus, explorer, expérimenter et s'enrichir.
- Le jeu est l'activité naturelle de l'enfant. Il est le principal outil de construction de sa personne. Jouer seul, avec l'autre, librement ou de façon organisée par adulte, lui permet de grandir.

Entre deux et six ans, il n'est pas en mesure d'assurer seul la protection de sa santé, son intégrité physique et son hygiène corporelle.

Il est au début de son apprentissage de la vie en collectivité, son individualisme est donc à prendre en compte dans les demandes de l'adulte.

INTENTIONS EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

INTENTIONS EDUCATIVES

L'Accueil de loisirs périscolaires est mis en place pour répondre à un besoin de proximité. C'est un lieu de détente, de socialisation et de découverte.

Elle s'engage à ce que soit :

- Inculquer à l'enfant le respect de soi, des autres et des milieux naturels.
- Favoriser l'épanouissement de sa personnalité, le développement de ses dons, aptitudes physiques en utilisant ses 5 sens.
- Permettre à l'enfant d'avoir une alimentation saine, de l'eau potable et de bénéficier du droit à un meilleur état de santé.

INTENTIONS PEDAGOGIQUES :

Objectifs généraux :

- a/ Guider l'enfant à une bonne autonomie en respectant son rythme biologique en toute sécurité.
- b/ Eduquer au respect de soi, des autres enfants et de l'environnement.
- c/ Amener l'enfant à être « acteur de son temps de loisirs ».
- d/ Inviter les familles à entrer dans la vie du centre.

Objectifs de l'équipe d'animation :

- a/ Permettre à chaque enfant de suivre son rythme personnel.

Proposition de tranches d'âge selon l'effectif et les activités mais avec des passerelles possible dans les deux sens et selon les moments de la journée pour mieux répondre aux besoins des enfants.

Alternance d'activités individuelles et collectives, libres et organisées.

Possibilité pour l'enfant qui le désire de choisir son activité, de jouer seul ou de rien faire.

Moyens :

Responsabiliser l'enfant, sur des tâches, sans le mettre en échec :

Ex : participation à la vie quotidienne, mise en place des rituels (ex : chef de table).

L'autonomie, c'est aussi construire les règles de vie avec les enfants.

Amener l'enfant à un savoir être et un savoir- faire :

Exemples : être capable de s'habiller et se déshabiller seul (2 à 6 ans), d'utiliser du matériel quotidien.

Au niveau de l'hygiène, amener les plus petits à devenir propres.

b/ - Favoriser la découverte de soi et des autres :

Amener l'enfant à découvrir l'autre et ses richesses en allant à sa rencontre.

Insister sur le respect de la personne, son caractère unique et original.

Revenir régulièrement sur la notion de respect de l'autre enfant à travers le jeu, les activités et les règles de vie et leur faire prendre conscience lors des échanges avec les enfants en difficulté.

Développer la notion de respect entre enfants et adultes à travers l'attitude des animateurs.

Favoriser la découverte et le respect du milieu :

Favoriser les relations entre les enfants et le milieu naturel environnant.

Proposer des activités physiques et de pleine nature, promenades et jeux dans la nature lors ce que le temps le permet.

Sensibiliser au respect de l'environnement à travers des activités liées à la nature.

Apprendre aux enfants à respecter les lieux et le matériel utilisé.

Laisser l'enfant s'approprier l'espace, jouer avec les divers éléments et acquérir une aisance dans ses déplacements.

Grande place à la pédagogie du laisser jouer, jouer avec, et donner à jouer.

Moyens :

Apprendre à vivre ensemble, toutes cultures confondues.

Le respect c'est la socialisation, l'écoute, le droit de parole, le partage, la diversité, la politesse, le respect de soi, de l'environnement et du matériel, le respect des uns, des autres, y compris des adultes envers les adultes.

L'Accueil de Loisirs assure un brassage social et culturel sans lequel il n'y a pas réellement d'apprentissage de la vie en société, fondé sur l'écoute et le respect des différences.

Création des règles de vies et pictogrammes, mise en pratique du règlement intérieur enfants.

Mise en Place de jeux coopératifs.

Rangement et nettoyage des activités lorsque les enfants les quittent.

Organisation de coins permanents avec jeux en accès libre, jeux d'extérieur.

Utilisation de matériel de récupération sur certaines activités.

c/ - Apprendre à donner son avis et cerner ses envies :

L'enfant est souvent consommateur de ce temps de loisirs, dans le sens justement où sa participation aux décisions et à l'organisation est souvent restreinte. Mettre en place des outils pour le rendre acteur, c'est sortir de ce schéma de simple consommation pour lui faire prendre conscience des enjeux d'un Accueil de Loisirs.

Lorsqu'on leur demande ce qu'ils veulent faire, ils ont rarement beaucoup d'idées, ou bien proposent, encore une fois, un énième tournoi de foot.

C'est l'occasion de leur offrir un apprentissage sur le fait de réfléchir, se positionner etc. Et d'être créative, pour l'équipe pédagogique, sur comment leur amener de nouvelles idées et activités.

Moyens :

-Création d'une boîte à idées :

Récupérer les idées de manière informelle. Rien ne vaut une discussion à table et une question « vous auriez envie de faire quoi ? » pour commencer sa récolte.

Mettre en place un mécanisme de « boîte à idées », à tester sous diverses formes. L'idée étant

de récolter les idées par voie écrite.

- Mise en place de « conseils d'enfants » réguliers lors desquels on aborde :
- Gestions des problèmes et conflits.
- Prise de parole sur les besoins et envies.

d/ Développer les relations avec les familles :

- Faire entrer les familles dans la vie de l'Accueil de loisirs
- Amener les familles à partager un savoir-faire (métiers, passions ...).

Moyens

S'il n'est pas simple d'échanger avec les parents en fin de journée, on pourra mettre en place des temps organisés.

Ce sera un moment de rencontre parents-animateurs-enfants avec toute une chaîne d'activités (Lecture, jeux de société, atelier culinaire etc). Cela permet aux parents de voir, et surtout de vivre l'accueil de loisirs, de connaître l'équipe.

IDENTITE DE LA STRUCTURE :

- Type d'accueil :

L'école maternelle de Mouton est située au : 1 Cité de Mouton à saint Claude en zone de Réseau d'Education Prioritaire (REP), elle est proche de l'école élémentaire du Faubourg, de l'accueil de loisirs extrascolaires Chabot et des commerces.

L'organisateur est la Mairie de Saint-Claude 32, rue du Pré 39200 Saint-Claude (lundi, mardi, jeudi matin et vendredi)

Il est pensé comme un lieu de loisirs et d'épanouissement, un lieu dédié aux relations humaines et à la vie en collectivité et en société. Un cadre sécurisant pour les enfants dans lequel chacun peut grandir, évoluer et faire des découvertes.

Les inscriptions et paiements s'effectuent à l'hôtel de la ville au Service Enfance, Petite Enfance.

- Période et horaires de fonctionnement AL MOUTON :

Période	Horaires
Pendant le temps scolaire, l'accueil fonctionne :	- L'accueil des matins et soirs se fait à l'Al Faubourg :
- Lundi	- 7h00 à 8h10
- Mardi	- 11h20 à 13h10
- Jeudi	- 16h20 à 18h30
- Vendredi	

- **Période et horaires de fonctionnement AL FAUBOURG :**

Période	Horaires
Pendant le temps scolaire, l'accueil fonctionne :	
- Lundi	- 7h00 à 8h20
- Mardi	- 11h30 à 13h20
- Jeudi	- 16h30 à 18h30
- Vendredi	

- **Budget de l'accueil de loisirs MOUTON :**

L'accueil de loisirs MOUTON dispose d'un budget de fonctionnement annuel 2024/2025 :

- Matériel pédagogique : 340.00 € -Alimentation 100.00 €.

- **Budget de l'accueil de loisirs FAUBOURG :**

L'accueil de loisirs FAUBOURG dispose d'un budget de fonctionnement annuel 2024/2025 :

- Matériel pédagogique : 552.00 € -Alimentation 117.00 €.

- **Equipe Alsh Mouton :**

Noms	Diplômes
Directrice Muriel MOUETTE	BAFA, BAFD, D.N.S.E.P, SST
Directrice Adjointe Nadège VANONI	C.Q.P Animatrice périscolaire, SST
Françoise LUCENA Animatrice/resto scolaire	BAFA, défibrillateur, SST, HACCP

- Equipe Alsh Faubourg :

Noms	Diplômes
Directrice Muriel MOUETTE	BAFA, BAFD, D.N.S.E.P, SST
Directrice Adjointe Nadège VANONI	C.Q.P Animatrice périscolaire, SST
BENSAADI Khaldia	BAFA, SST
GRELLIER Cédric	C.Q.P Animateur périscolaire, SST
Françoise LUCENA Animatrice/resto scolaire	BAFA, défibrillateur, SST, HACCP

Utilisation des locaux de l'Al Mouton :

Une salle commune aménagée en parties distinctes : partie accueil et partie salle restaurant. Un espace jeux, divisé en divers petits « coins aménagés », avec banquettes mobiles équipées de coussins, plaid et ours en peluche. Et mobilier adapté aux enfants de moins de 6 ans. Réaménagé régulièrement suivant les tranches d'âge (plus de petits ou de grands, la salle sera différente)

Un espace pédagogique, avec une armoire pour le matériel, un ordinateur, un téléphone fixe, un téléphone portable.

Une cuisine, lingerie et toilettes adultes

La salle de motricité

Une cour avec structures de jeux et préau

Des sanitaires communs avec l'école, toilettes, lavabos adaptés aux enfants de maternelle, table à langer, avec armoire à pharmacie (1 trousse et registres d'infirmier à disposition du personnel)

Salle de sieste : couchettes personnalisées

L'entretien de la partie Accueil de Loisirs est assuré par l'agent de chauffe/animatrice, nettoyage courant chaque semaine, plus approfondi pendant les vacances scolaires (40h/an).

Utilisation des locaux de l'Al Faubourg :

Ils sont situés en annexe en face de l'école.

- une salle de restaurant pour les repas du midi mais également pour certains ateliers.

- Une grande salle pour les temps informels le midi, pour les ateliers du soir ainsi que pour l'accueil du matin. Elle est située au 1er étage au-dessus de la salle de restauration.

Un coin pour les maternelles a été aménagé avec du matériel et des jeux adaptés à leur tranche d'âge.

- Un coin lecture et jeux de société dans le couloir au 1er étage ; ce coin est également utilisé pour l'atelier diamant le mardi soir ou d'autres activités diverses mais avec des petits groupes limités.
- Une grande cour et un préau extérieur. Possibilité aussi d'utiliser le petit terrain de sport à proximité de l'école.

La salle des sports de la ville est également utilisée pour les ateliers sportifs en commun avec les autres accueils de loisirs.

L'accueil d'enfants porteurs de handicaps physiques est accessible pour le restaurant scolaire et les toilettes. Par contre, comme notre salle d'activités se situe au premier étage, le problème rencontré serait d'accueillir des enfants à mobilité réduite ou en fauteuil roulant vu que nous ne sommes pas équipés d'un ascenseur.

Projet de fonctionnement de l'Al Mouton :

L'accueil le midi :

Ce temps-là est un moment de convivialité, pour se ressourcer pendant lequel chaque enfant peut se restaurer dans de bonnes conditions. L'enfant profite d'animations extérieures physiques ou plus calmes selon ses besoins.

Pour plus de confort, les enfants intègrent la salle de restauration vers 11h25. Soit au total entre 9 et 16 enfants environ suivant les inscriptions.

ENCADREMENT : 1 directrice adjointe, 1 responsable de chauffe des repas/animatrice (BAFA) détachée animation de 11h20 à 13h20 et d'entretien de la cuisine et de la salle de restaurant.

Déroulement des repas : *Nous faisons appel à un prestataire de services : « 1001 Repas », qui livre les repas le matin même en liaison froide.*

L'appel s'effectue au restaurant scolaire.

Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

Les enfants mangent tous ensemble, tous régimes confondus (sans porc, végétarien, allergies alimentaires...). Ils s'installent et l'enfant choisit sa place à côté de ses camarades, sauf avis contraire de l'animateur s'il le juge nécessaire, sans faire de différences ethniques.

Le repas est un moment de convivialité et de détente. C'est pourquoi, il est demandé à chaque enfant de respecter un minimum de discipline (rappel des règles de vie). Les tout-petits de 2/3 ans sont équipés de couverts à leur échelle pour faciliter leurs apprentissages.

Les enfants seront sensibilisés sur leurs besoins nutritionnels mais en aucun cas un enfant ne sera forcé à finir son assiette. Il goûtera à tout et ne sera pas obligé de manger. Il est libre de ne pas aimer.

Le climat doit favoriser la responsabilisation et l'autonomie (se servir de l'eau, nettoyer la table etc...), les enfants donnent leurs avis sur le menu.

Pour développer leur autonomie, après chaque période de vacances scolaires, nous nous fixons de nouveaux objectifs.

Le fonctionnement a changé du au Covid : Ils ne se servent plus seul, ils apprennent à débarrasser leur table et la laver.

Ils seront ensuite conduits aux toilettes, les plus petits se rendront à la sieste, les autres enfants iront dans la cour, ou dans les classes.

Effectifs : 1 à 15 enfants

Points spécifiques :

Accueil des enfants porteurs de handicap ou autre trouble :

Nous assurons un accueil spécifique cette année pour 3 enfants. Nous les accueillons de façon générale suivant leur inscription, restauration ou activités. Nous échangeons avec les parents et enseignants pour une meilleure prise en charge et réussir au mieux leur inclusion. Formation spécifique avec le CNFPT ou plus récemment bénéficié d'une formation Plurydis sur la détection des différents handicaps chez les tous petits/petits sections.

Les sanctions :

Sont interdits les punitions collectives, les châtiments corporels, les humiliations verbales ou autres... En cas de non-respect des règles, l'enfant est invité à réparer son erreur. La réparation doit être proportionnelle à l'erreur commise.

Destruction de matériel : réparation, rangement ou autres tâches semblables au bénéfice de la collectivité.

Pour l'animateur, il est important de rechercher la cause de l'erreur pour pouvoir y remédier. S'il s'agit :

D'une agression auprès d'un camarade : excuses auprès de celui-ci = non négociable. - d'un manque de respect envers un adulte : excuses, exclusion du groupe et réflexion sur son comportement et sur la manière qu'il compte employer pour réparer son erreur.

Projet de fonctionnement de l'Al Faubourg :

Accueil du matin

C'est un moment de transition entre la maison et l'école. L'animateur ne doit pas être trop exigeant avec les enfants : réveil difficile, rythme trop rapide, arrivées échelonnées.

Un choix d'activités calmes est proposé : dessins, lecture, kaplas, petits jeux de société ...

Les enseignants prennent en charge les enfants à 8h20, l'animatrice profite de ce temps de transition pour rencontrer et échanger avec eux sur d'éventuels problèmes rencontrés ou informations à donner ; pour répondre également aux demandes de certains parents.

Les enfants de Mouton sont accueillis au même rythme que les enfants du Faubourg.

Ils sont emmenés à 8h00 à la maternelle Mouton soit en minibus ou à pied selon la météo.

Un agent technique est présent de 10h30 à 14h30 au restaurant scolaire pour l'installation des tables, la vaisselle, la mise en chauffe des plats et le ménage.

A 11h30, elle accompagne également les autres adultes pour réceptionner les enfants dans la cour de l'école. Elle aide également les animateurs durant le repas afin de veiller à son bon déroulement (comportement des enfants).

Elle est également présente les mardis et vendredis de 9h00 à 10h00 pour effectuer le ménage des locaux de l'accueil de loisirs.

Une troisième personne nous rejoint en renfort à 11h45 après le Point Ecole.

Durant le repas, l'autonomie est mise en avant en favorisant les responsabilités (chef de table, distribution des desserts). L'enfant apprend à goûter, couper sa viande, manger proprement, gérer son assiette. Les enfants sont responsabilisés un maximum pour la distribution du pain et de l'eau.

Activités: après le repas diverses activités sont proposées à l'intérieur (salle de jeux, coin lecture) où à l'extérieur suivant les conditions météo.

Accueil et ateliers du soir

* Horaires : 16h30 / 18h30

* Encadrement : 4 animateurs les mardis et jeudis / 3 animateurs les lundis et vendredis.

C'est un moment délicat car les enfants sortent d'une longue journée d'apprentissage et de concentration. Les animateurs doivent être à leur écoute, répondre à leurs besoins et si nécessaire faire face aux problèmes rencontrés.

Ce temps est également utilisé pour le goûter des enfants de 16h30 à 17h00 ; temps aussi qui leur permet de décompresser avant de commencer les activités qui ont lieu de 17h00 à 18h00.

Des ateliers sont proposés chaque soir avec des activités diverses et variées.

Les enfants de Mouton sont accueillis au même rythme que les enfants du Faubourg.

Ils sont emmenés à 16h30 à l'AL Faubourg.

Deux possibilités d'inscription s'offrent aux familles : au trimestre sur un ou plusieurs ateliers par semaine ou accueil ponctuel (de temps en temps). Dorénavant, comme pour le restaurant scolaire, le prépaiement est demandé aux familles pour l'accueil du matin et les ateliers du soir.

Les familles peuvent utiliser le cahier de liaison de l'école pour communiquer avec l'accueil de loisirs et réciproquement pour toute information (départ avant 18h30, absence, sortie exceptionnelle ...)

Rôle et responsabilités du directeur :

Le directeur est garant du Projet Educatif en mettant en œuvre les objectifs définis dans le projet pédagogique. Il est le contact référant avec les familles, l'école et le coordonnateur du service enfance jeunesse.

Il a un rôle formateur auprès des animateurs et doit être capable de répondre à leurs besoins de formations, de techniques d'animation, de pédagogies à employer auprès des enfants.

Il doit pouvoir également apaiser les tensions si nécessaire.

Rôle et responsabilités de l'animateur :

L'animateur par son comportement, ses décisions, son écoute, sa façon d'aider les enfants à se responsabiliser, à s'éveiller, sera le vecteur de leur motivation et de leur épanouissement.

Une bonne entente au sein de l'équipe est primordiale, en effet des tensions ou désaccords auraient des répercussions qui pourraient nuire à l'équilibre des enfants.

L'animateur devra donc se montrer responsable et utiliser son autorité à bon escient pour garantir la sécurité des enfants.

De bonnes relations avec les familles et les enseignants sont indispensables pour être crédibles dans les décisions prises en direction des enfants.

Des réunions régulières seront mises en place pour étudier et résoudre les problèmes rencontrés et permettre ainsi une amélioration constante du travail pour le bien-être des enfants.

Chaque animateur travaillant à l'accueil de loisirs devra s'investir pleinement et participer activement à tous les moments de la vie quotidienne de l'enfant.

Organisation de l'équipe et évaluation :

L'équipe d'animation se réunit régulièrement pour préparer le programme d'activités, aborder les problèmes rencontrés, trouver des solutions et également mettre en commun les conseils et compétences de chacun.

La mise en place en amont de fiches d'activité pour les ateliers du soir s'avéra utile, complémentaire et valorisante pour l'organisation des activités.

Les directeurs des différents accueils de loisirs se réunissent également 20h/an afin d'aborder ensemble certains problèmes rencontrés, souvent communs à plusieurs structures ou mettre en place différents projets.

Un bilan d'activités annuel est demandé à chaque structure afin de réaliser un rapport d'activités qui sera transmis à la municipalité, à la CAF, à DRAJES.

Le travail réalisé à l'accueil de loisirs durant l'année permettra à l'équipe d'atteindre plusieurs de ses objectifs mesurables et atteignables et de pouvoir effectuer les constats suivants :

- bonnes relations avec les familles
- bonnes relations avec les enfants
- grand choix d'activité
- effectifs en augmentation, donc satisfaction des enfants.

ROLE ET MISSIONS DU DIRECTEUR

- Concevoir le Projet Pédagogique² en équipe, et le conduire à son terme en cohérence avec les choix de l'organisateur.
- Etablir des modes de fonctionnement garantissant la sécurité des personnes.
- Manager une équipe d'adultes en la mobilisant autour d'un projet, prendre soin d'elle, adapter ses pratiques aux besoins de l'accueil, des enfants et des familles. Evaluer son action.
- S'assurer des conditions d'accueil des enfants (locaux, environnement du centre, moyens matériels mis à disposition des enfants).
- Organiser et animer une vie collective d'enfants dans le respect des rythmes de vie, des besoins de l'enfant et des différences.
- Exercer l'ensemble des fonctions de direction définies par l'organisateur. (Cf. fiche de poste).
- Gérer la communication interne et externe.

ROLE ET MISSIONS DES ANIMATEURS

Être en relation avec les enfants et les familles :

- Animer et organiser la vie quotidienne
- Animer et organiser les activités de loisirs (proposer des activités valorisant leurs aptitudes et leur imagination). Assurer la sécurité physique et psychologique des enfants.
- Organiser une vie collective d'enfants dans le respect des rythmes de vie, des besoins de l'enfant et des différences.
- Travailler en équipe, communiquer.

AMBIANCE

Au sein d'une équipe, elle va permettre à chacun de se respecter, de s'exprimer librement, sans crainte d'être jugé, ou de voir ses opinions rejetées, ou non prises en compte. Nous nous devons de favoriser l'intégration des nouveaux agents ou personnel remplaçant. L'ambiance doit être bienveillante, et surtout favoriser l'entraide et la communication.

Création d'un « Mur de la gratitude » pour l'équipe. (Panneau à disposition de tous : Ce sont des marques de reconnaissance exprimées, utiles, qui permettent à chacun d'avoir plus confiance en lui, une meilleure estime de soi. La gratitude est une valeur essentielle pour bien vivre avec les autres). Espace ouvert à l'école, enseignants, ATSEM et plus, parents, collègues...

- Les réunions : L'équipe se réunit 1h30 par semaine ou 3h00 tous les 15 jours, pour améliorer et approfondir le Projet Pédagogique, les projets d'animation, pratiquer des régulations d'équipe ou encore par nécessité de service. Suivant le budget de fonctionnement qui nous est alloué par la Mairie, l'équipe commande le matériel pédagogique.

Un cahier de liaison est mis à disposition de l'ensemble de l'équipe.

Les directeurs des différents Accueils de Loisirs se réunissent 1 fois par mois pour échanger et travailler sur différents outils de communication et d'aide aux fonctions de direction, pour faciliter les démarches à mettre en place dans chaque structure.

EVALUATION

- L'évaluation des activités.

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés sont atteints et juger de la pertinence des choix des activités, des fiches d'activités par rapport aux objectifs.

A la fin de chaque activité, les animateurs font un point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti.

- L'évaluation du projet pédagogique.

L'évaluation du Projet Pédagogique se fera par objectif. Les objectifs sont évalués grâce à des indicateurs qui servent à mesurer les écarts entre les objectifs du Projet Pédagogique prévus et ceux réalisés :

- Temps de réalisation.
- Matériel adapté.
- Planification des activités.
- Consignes et activités adaptées aux tranches d'âge.
- Objectifs atteignables et mesurables.

- L'évaluation des animateurs.

L'évaluation de l'équipe d'animation se fera lors d'entretien EPE, une fois par an, pour faire le point sur les difficultés rencontrées ou pas et sur leur travail en général, leur formation. Cette évaluation se fait sous forme d'entretien avec une grille d'évaluation pour chaque animateur.

CONCLUSION

- Ce projet est le document de référence pour l'équipe d'animation encadrant l'accueil de loisirs. C'est un outil de travail au quotidien, un outil de communication.
- Il permet de transmettre nos valeurs aux enfants, à l'équipe, à notre service et aux parents.
- Il est nourri par des intentions, des objectifs concrets qui permettent aux enfants de progresser, d'évoluer et de grandir.

ANNEXE :

**Bilan Annuel
Accueil de Loisirs de Mouton**

	Les +	Les -	Perspectives
Les Objectifs Du Projet Pédagogique			

	Les +	Les -	Perspectives
Les Activités / Les Actions Réalisées			
Relations	Les Enfants		
	Les Parents		
	Les Enseignants		
	L'Équipe		
	Le SEET		
	Autres		

	Les +	Les -	Perspectives
Les Moyens	Humains		
	Matériel		
	Financiers		...
Divers			